



FORMATION : MOBILISATION AUTOUR DES VICTIMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES (NIVEAU 1)

Mardi 10 octobre 2023 9h-17h (7heures) / Maison du Lac d'Aiguebelette - Nances

Formation organisée par la Maison Sociale du Département – Avant-Pays savoyard (Conseil Départemental de la Savoie) et RESPECTS 73 financée par la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité.

Objectifs de la formation :

- Optimiser l'accueil et l'accompagnement des personnes victimes de violences conjugales par une meilleure compréhension des processus en place et un approfondissement des connaissances sur les effets des violences et les traumatismes engendrés.
- Décloisonner les interventions des différents acteurs de terrain et amener à une synergie d'intervention cohérente et coordonnée permettant aux usagers de trouver les soutiens dont ils ont besoin.
- Connaître les ressources du territoire pour savoir où orienter les victimes et comment elles peuvent être prises en charge, trouver les soutiens nécessaires pour ne pas être isolé dans sa pratique professionnelle.

Animatrices de la formation :

Issue de secours – RIALTO SOS Femmes 38 :

- **Gaëlle Buisson**, Psychologue clinicienne
- **Lauriane Rilhac**, Intervenante sociale

Introduction par **Chrystel Callies de Salies**, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité F/H

Programme :

- Contexte sociétal des violences par le partenaire intime : un phénomène d'ampleur, les politiques de l'état
 - Appréhender le phénomène des VPI : enquêtes nationales
 - Connaître les dispositions étatiques en matière de lutte contre les VPI
- Les mécanismes de la relation violente dans le couple
 - Définir les violences par le partenaire intime et différencier violences et conflits
 - Identifier les mécanismes spécifiques des VPI : l'emprise
- Accueillir les personnes en situation de VPI
 - Repérer les facteurs de dangerosité
 - Reconnaître les effets de la violence sur les protagonistes

- Connaître les ressources partenariales/Savoir orienter
- Législation et protection des victimes
 - Connaître les dispositifs de protection et leur fonctionnement
 - Appréhender le traitement des VPI par l'institution judiciaire
- Mise en situation
 - Apprendre à mieux repérer les différents aspects d'une situation VPI pour affiner son intervention